BURKINA FASO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A L'ISSUE DE LA 2ème MISSION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MAHAMADOU ISSOUFOU, FACILITATEUR DU DIALOGUE ENTRE LE BURKINA FASO ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

Ouagadougou, le 02 juillet 2022

- 1. Dans le cadre de la facilitation du dialogue entre le Gouvernement du Burkina Faso et la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU, ancien Président de la République du Niger, a effectué, du 1^{er} au 02 juillet 2022, une mission au Burkina Faso.
- 2. Cette mission qui est la deuxième du genre depuis sa nomination par la CEDEAO en qualité de Facilitateur avait pour objectif d'échanger avec le Gouvernement, dans la perspective de la tenue du Sommet de la CEDEAO du 03 juillet 2022 au cours duquel la situation du Burkina Faso sera examinée.
- 3. Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU était accompagné d'une délégation de la CEDEAO conduite par le Général Francis BEHANZIN, Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO. La délégation du Burkina Faso, conduite par Son Excellence Monsieur Albert OUEDRAOGO, Premier Ministre, était composée de Son Excellence Madame Olivia Ragnaghnèwendé ROUAMBA, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur et du Colonel major Omer BATIONO, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.
- **4.** Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU a été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, Président du Faso.
- 5. Le Facilitateur a également rencontré des représentants de partis politiques, des autorités coutumières et religieuses, du Conseil National de la Jeunesse et une délégation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

- 6. Le Facilitateur a eu une séance de travail le vendredi 1er juillet 2022 avec la partie burkinabé conduite par Son Excellence Monsieur Albert OUEDRAOGO, Premier Ministre. Au cours de cette séance, les discussions ont porté sur les points suivants :
 - la durée et le chronogramme de la transition;
 - le mécanisme de suivi et d'évaluation de la transition;
 - la situation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, ancien Chef d'Etat.
- 7. La séance de travail entre la délégation du Burkina Faso et le Facilitateur a été l'occasion pour le Gouvernement d'exprimer ses vues sur ces différentes questions.
- 8. S'agissant de la durée de la transition, le Gouvernement a rappelé que celle-ci a été fixée par les Assises nationales à 36 mois pour compter de la date de l'investiture du Président du Faso.
- 9. Le Gouvernement a présenté la situation du Burkina Faso qui reste marquée par des défis majeurs aux plans sécuritaire et humanitaire.
- 10. Tenant compte de ce contexte, le Gouvernement a fait un exposé du chronogramme détaillé de la transition avec comme indicateurs majeurs le niveau de sécurisation du territoire et la réponse à la crise humanitaire. Le besoin de financement pour la mise en œuvre du plan d'action en vue de la sécurisation du territoire, de la réponse humanitaire et du retour à une vie constitutionnelle normale est estimé à plus de 2 300 milliards de Francs CFA.
- 11. Le Gouvernement réitère son appel à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour un appui conséquent à la mobilisation de ces ressources.

- 12. Le Gouvernement s'est montré disposé à parvenir, avec la CEDEAO, à une durée consensuelle de la transition. Cette durée consensuelle entre les deux parties devra s'inscrire dans le cadre d'un compromis dynamique.
- 13. Pour la mise en œuvre de ce compromis dynamique, le Facilitateur a proposé au Gouvernement la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Le Gouvernement a marqué son accord de principe pour la mise en place de ce mécanisme.
- **14.** S'agissant de la situation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, ancien Chef de l'Etat, un point y relatif sera fait par le Gouvernement.
- **15.** Le Gouvernement a réitéré son appel à une levée de la suspension du Burkina Faso des instances de la CEDEAO.
- 16. Le Facilitateur a salué l'ouverture au dialogue dont fait montre le Gouvernement burkinabè, ainsi que tous les efforts consentis pour un retour à un ordre constitutionnel normal.
- 17. Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU a salué la disponibilité du Président du Faso et du Gouvernement pour leur ouverture au dialogue. Il a réitéré ses sincères remerciements aux autorités ainsi qu'au peuple burkinabè pour l'accueil chaleureux dont il a bénéficié durant son séjour.
- 18. Le Gouvernement a exprimé sa profonde gratitude au Facilitateur pour ses efforts louables en vue de rapprocher les points de vues avec la CEDEAO.

Fait à Ouagadougou, le 02 juillet 2022